

Madame, Monsieur, chers parents,

Nous vous remercions de la confiance que vous nous accordez en inscrivant ou en réinscrivant votre enfant à Saint Adrien. Vous trouverez ci-dessous les modalités d'organisation de la rentrée.

### 1. Rentrée scolaire

La rentrée scolaire est prévue **lundi 1<sup>er</sup> Septembre 2025** selon le planning ci-dessous. Pour ce premier jour, prévoir un agenda et de quoi écrire. Ce jour-là, les parents ne sont pas autorisés à entrer dans l'établissement.

#### ➤ Collège d'Annappes

- **Sixièmes** : L'accueil aura lieu de 8 h 00 à 11 h 30
- **Cinquièmes** : L'accueil aura lieu de 13 h 30 à 16 h 00
- **Quatrièmes** : L'accueil aura lieu de 9 h à 11 h 30
- **Troisièmes** : L'accueil aura lieu de 14 h 30 à 17 h 00

#### ➤ Collège d'Ascq

- **Sixièmes** : L'accueil aura lieu de 9 h à 12 h
- **Cinquièmes** : L'accueil aura lieu de 13 h 30 à 15 h 30
- **Quatrièmes** : L'accueil aura lieu de 14 h à 16 h 00
- **Troisièmes** : L'accueil aura lieu de 14 h 30 à 16 h 30

#### ➤ Lycée

- **Secondes** : L'accueil aura lieu de 10 h 00, déjeuner offert pour tous les élèves, fin à 14h30
- **Premières** : L'accueil aura lieu de 14 h 30 à 16 h 30
- **Terminales** : L'accueil aura lieu de 13 h 30 à 15 h 30

Les Assemblées générales avec la direction auront lieu lundi pour les collégiens d'Annappes et les élèves de Seconde, mardi matin pour les élèves de Première et Terminale, mercredi matin pour les collégiens d'Ascq.

Nous vous rappelons que le stationnement des véhicules est difficile Place de la République à Annappes, en particulier le mercredi ; nous vous invitons à privilégier les entrées par la Carrière Delporte ou l'Avenue du Bois. Les élèves accédant à St Adrien en vélo le garent dans l'abri à vélo de l'entrée qu'ils empruntent : St Jean-Baptiste de La Salle, Carrière Delporte ou Avenue du Bois.

## 2. Cadre général des horaires 2025-2026 pour le Collège et le Lycée

Le cadre habituel des cours débutera le **mardi 2 Septembre 2025** avec les **horaires suivants** :

☒ **8 h 00 – 12 h 05 et 13 h 30 – 17 h 35.** L'après-midi du mercredi est réservée au Parcours international au Collège et à la préparation Passerelle Sup au Lycée. La matinée du samedi est réservée, pour le Lycée, au Parcours international, aux éventuels rattrapages de DS, et aux retenues.

Voici le tableau général des horaires du Collège - Lycée :

Matinée		Après midi	
<b>1<sup>ère</sup> heure</b>	8 h 00 – 8 h 55	<b>5<sup>ème</sup> heure</b>	13 h 30 – 14 h 25
<b>2<sup>ème</sup> heure</b>	9 h 00 – 9 h 55	<b>6<sup>ème</sup> heure</b>	14 h 30 – 15 h 25
<b>Récréation</b>	9 h 55 – 10 h 07	<b>Récréation</b>	15 h 25 – 15 h 37
<b>3<sup>ème</sup> heure</b>	10 h 10 – 11 h 05	<b>7<sup>ème</sup> heure</b>	15 h 40 – 16 h 35
<b>4<sup>ème</sup> heure</b>	11 h 10 – 12 h 05	<b>8<sup>ème</sup> heure</b>	16 h 40 – 17 h 35

Une sonnerie retentit 3 minutes avant la première heure de chaque demi-journée et à la fin de chaque récréation. Elle indique aux collégiens qu'ils doivent se mettre en rang dans la cour à l'endroit réservé à leur classe et aux lycéens qu'ils doivent rejoindre leur classe.

☒ **Le site d'Annappes ouvre à 7 h 30 et ferme à 19 h 00. Le site d'Ascq ouvre à 7 h 45 et ferme à 17 h 35.**

L'emploi du temps de la classe pourra être consulté sur le site « **Ecole Directe** » dès le 2 septembre.

Vous pouvez consulter le règlement intérieur du Collège et du Lycée sur le site [www.saintadrien-lasalle.fr](http://www.saintadrien-lasalle.fr).

## 3. Suivi de la scolarité

L'année est découpée en 3 trimestres accompagnés d'un bulletin trimestriel. Pour suivre les résultats de votre enfant et les informations liées à sa scolarité, nous vous remercions de consulter régulièrement le site « **Ecole Directe** ».

*Les modalités d'accès et les codes pour les nouvelles familles seront envoyés par mail un peu avant à la rentrée. Attention : il y a un code différent pour chacun des parents et pour les élèves.*

## 4. Informations diverses

- **Certificats de scolarité**

Deux exemplaires seront disponibles dès la mi-septembre dans l'espace « Document » des parents sur Ecole Directe.

- **Elèves boursiers**

**Au Collège** : Vous retrouverez les informations sur la page « rentrée » du site internet de Saint-Adrien.

**Au Lycée** : Depuis de la rentrée 2024, l'attribution d'une bourse de lycée pour la durée de la scolarité est supprimée. Les familles des élèves déjà boursiers en 2024-25 devront compléter un dossier, comme les familles présentant une première demande. La demande de bourse sera à déposer dès la rentrée sous la forme du dossier papier habituel.

- **Allocation de rentrée 2025, sous conditions de ressources pour les 6 - 18 ans**

RDV sur le site : [www.caf.fr](http://www.caf.fr) , rubrique « Mon compte »

- **Sweat-shirt St Adrien**

Chaque élève entrant en 6<sup>ème</sup> et en 2<sup>nde</sup> reçoit le sweat-shirt St Adrien, au mois de septembre.

Les élèves de 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> et de 1<sup>ère</sup> ont reçu leur sweat-shirt les années précédentes et doivent disposer à la rentrée d'un sweat-shirt à leur taille.

Les élèves dont le sweat-shirt est devenu trop petit, peuvent acheter un nouveau sweat-shirt grâce à ce formulaire en ligne : <https://form.jotform.com/201883973763064>

Lors de certains moments particuliers de la vie du Collège et du Lycée, et quand ils représentent St Adrien à l'extérieur de l'établissement, par exemple en sortie ou en voyage, tous les élèves portent leur sweat-shirt.

Les élèves peuvent aussi porter le sweat-shirt pour les célébrations, les compétitions sportives (le cross...) et quand ils le souhaitent.

- **T-shirt de sport St Adrien**

Chaque élève entrant en 6<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> et 2<sup>nde</sup> reçoit le T-shirt de sport St Adrien. Il doit être porté de manière systématique pour tous les cours d'EPS, et peut être porté en complément du sweat-shirt lors des sorties au collège et au lycée. S'il devient trop petit ou s'il est abîmé, un nouveau T-shirt pourra être acheté auprès du Professeur d'EPS.

- **Fournitures**

- **Collège**

La liste des fournitures est transmise via « **Ecole Directe** ». Elle est aussi disponible sur le site internet de l'établissement dans la rubrique « Préparez la rentrée 2025-2026 », présente sur la page d'accueil.

- **Lycée**

Chaque professeur donnera des instructions, s'il y a lieu, la semaine de la rentrée.

Il n'y a pas de calculatrice à acheter pour l'entrée en seconde ; une commande groupée sera mise en place à la rentrée par l'équipe de Mathématiques.

- **Restauration et pause méridienne**

L'inscription à la restauration est valable pour l'année scolaire avec changement possible des jours de cantine entre le 1<sup>er</sup> et le 12 septembre, en modifiant en ligne sur « **Ecole Directe** ».

Repas occasionnel : 7,40 € pour le Collège, 7,70 € pour le Lycée. Les repas pris de façon occasionnelle seront facturés et prélevés à chaque période de vacances scolaires.

Les élèves peuvent accéder à la médiathèque, à l'étude silencieuse et surveillée, aux activités sportives, culturelles et pastorales, au foyer, sur le temps de midi selon leurs horaires.

- **Carte « Génération #HDF » par la Région Hauts-de-France pour les lycéens**

Pour les élèves qui possèdent déjà la carte **Génération #HDF**, il n'y a pas de démarche à réaliser.

Pour ceux qui ne possèdent pas encore de carte, la demande peut se faire sur le site internet régional dédié aux jeunes lycéens à partir du 2 juillet: <https://generation.hautsdefrance.fr/>

La carte sera créditée par la région après validation du lycée.

Pour l'année scolaire 2025-2026, le montant de l'aide est fixé à : 100 € pour les élèves de 2<sup>nde</sup> et 55 € pour les élèves de 1<sup>ère</sup> et Terminale. Les redoublants de début de cycle ne sont pas primo-entrants.

Cette carte pourra, entre-autres, être utilisée pour l'achat des livres auprès de l'ARBS.

- **ARBS**

Une inscription sur le site [www.arbs.com](http://www.arbs.com) est à faire avant le 15 août 2025 pour une distribution des manuels le jeudi 28 août 2025 pour le Lycée et le vendredi 29 août 2025 pour le Collège (Cf. horaires des permanences sur le site [www.saintadrien-lasalle.fr](http://www.saintadrien-lasalle.fr) dans la rubrique « Préparez la rentrée 2025-2026 », présente sur la page d'accueil).

- **Transport**

Pour tout renseignement, consulter : [www.ilevia.fr](http://www.ilevia.fr) et <https://arcenciel.hautsdefrance.fr/region> pour les transports en commun.

## **6. Dates des Assemblées Générales de rentrée pour les parents**

Ces réunions d'informations (présentation des objectifs de l'année et échanges avec le professeur principal) auront lieu de **18 h 30 à 20 h 00, sauf exception, aux dates suivantes** :

- **Jeudi 4 septembre** pour les Terminales
- **Vendredi 5 septembre à 18 h** pour les Sixièmes, sur les sites respectifs d'Annappes et d'Ascq
- **Mardi 9 septembre** pour les Troisièmes, sur le site d'Annappes pour toutes les familles
- **Jeudi 11 septembre** pour les Secondes
- **Vendredi 12 septembre** pour les Quatrièmes, sur les sites respectifs d'Annappes et d'Ascq
- **Mardi 16 septembre** pour les Premières
- **Jeudi 18 septembre** pour les Cinquièmes, sur les sites respectifs d'Annappes et d'Ascq

## **7. Autres dates à retenir**

- **Jeudi 28 août** : permanence ARBS pour la distribution des livres au Lycée
- **Vendredi 29 août** : permanence ARBS pour la distribution des livres au Collège (sites Ascq et Annappes)
- **Lundi 1<sup>er</sup> septembre** : photos individuelles et de classes pour le Collège d'Annappes, sauf les 3<sup>èmes</sup>, et pour le Lycée
- **Mardi 2 septembre** : photos individuelles et de classe pour le Collège d'Ascq et pour les 3<sup>èmes</sup> du Collège d'Annappes
- **Mardi 9 septembre à 8 h** : Messe de rentrée du Collège d'Ascq
- **Mercredi 10 septembre à 11 h** : Messe de rentrée du Collège d'Annappes et du Lycée
- **Samedi 4 octobre** : Cross du Collège et du Lycée
- **Vendredi 10 octobre** : remise des diplômes du baccalauréat et réunion de la promo 2025
- **Vendredi 17 octobre** : journée pédagogique pour les professeurs du Collège, pas de cours pour les collégiens.
- **Vendredi 19 décembre** : journée des communautés éducatives, pas de cours pour tous les élèves de l'ensemble scolaire.

Nous vous souhaitons de bonnes vacances et, de manière anticipée, une bonne rentrée.

M. USAÏ

*Directeur adjoint du Collège  
Site d'Ascq*

C. DHALLUIN

*Directeur du Collège*

Y. TRAVET

*Directeur du Lycée*

G. CHAMPAGNE

*Chef d'établissement Collège-Lycée  
Coordinateur de l'ensemble scolaire*